

Madame, Monsieur,

Suite à un mot d'ordre de grève interprofessionnelle pour défendre le système actuel de retraite par répartition, la grève du 5 décembre est reconduite le mardi 10 décembre. Ainsi, votre enfant n'aura pas classe ce jour.

Cette grève est susceptible d'être à nouveau reconduite, nous pourrons donc être de nouveau en grève dans les jours qui suivent. Nous vous tiendrons informés dès que possible.

En vous remerciant pour votre compréhension,

L'équipe enseignante

Madame, Monsieur,

Suite à un mot d'ordre de grève interprofessionnelle pour défendre le système actuel de retraite par répartition, la grève du 5 décembre est reconduite le mardi 10 décembre. Ainsi, votre enfant n'aura pas classe ce jour.

Cette grève est susceptible d'être à nouveau reconduite, nous pourrons donc être de nouveau en grève dans les jours qui suivent. Nous vous tiendrons informés dès que possible.

En vous remerciant pour votre compréhension,

L'équipe enseignante

Madame, Monsieur,

Suite à un mot d'ordre de grève interprofessionnelle pour défendre le système actuel de retraite par répartition, la grève du 5 décembre est reconduite le mardi 10 décembre. Ainsi, votre enfant n'aura pas classe ce jour.

Cette grève est susceptible d'être à nouveau reconduite, nous pourrons donc être de nouveau en grève dans les jours qui suivent. Nous vous tiendrons informés dès que possible.

En vous remerciant pour votre compréhension,

L'équipe enseignante

Madame, Monsieur,

Suite à un mot d'ordre de grève interprofessionnelle pour défendre le système actuel de retraite par répartition, la grève du 5 décembre est reconduite le mardi 10 décembre. Ainsi, votre enfant n'aura pas classe ce jour.

Cette grève est susceptible d'être à nouveau reconduite, nous pourrons donc être de nouveau en grève dans les jours qui suivent. Nous vous tiendrons informés dès que possible.

En vous remerciant pour votre compréhension,

L'équipe enseignante

Madame, Monsieur,

Suite à un mot d'ordre de grève interprofessionnelle pour défendre le système actuel de retraite par répartition, la grève du 5 décembre est reconduite le mardi 10 décembre. Ainsi, votre enfant n'aura pas classe ce jour.

Cette grève est susceptible d'être à nouveau reconduite, nous pourrons donc être de nouveau en grève dans les jours qui suivent. Nous vous tiendrons informés dès que possible.

En vous remerciant pour votre compréhension,

L'équipe enseignante

Madame, Monsieur,

Suite à un mot d'ordre de grève interprofessionnelle pour défendre le système actuel de retraite par répartition, la grève du 5 décembre est reconduite le mardi 10 décembre. Ainsi, votre enfant n'aura pas classe ce jour.

Cette grève est susceptible d'être à nouveau reconduite, nous pourrons donc être de nouveau en grève dans les jours qui suivent. Nous vous tiendrons informés dès que possible.

En vous remerciant pour votre compréhension,

L'équipe enseignante